

615 - Coopération transfrontalière, européenne et internationale

**Proposition de "Déclaration d'intention commune" entre
le Parlement européen, le Bade-Wurtemberg (Landtag
et Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des
sports), les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin
et l'Académie de Strasbourg sur une coopération dans
les domaines de l'éducation citoyenne, politique et
historique**

CD/2020/043

Service chef de file :

L6 - Secteur Inclusion, Développement, Emploi

L630 - Service développement, Europe et transfrontalier

Résumé :

Le présent rapport propose au Conseil Départemental d'approuver le projet de déclaration d'intention annexé au présent rapport et prévoyant un partenariat avec le Parlement européen, le Bade-Wurtemberg (Landtag et Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports), le Département du Haut-Rhin et l'Académie de Strasbourg sur la thématique du travail de mémoire et de la construction européenne.

1. Projet de déclaration d'intention commune

Le Parlement européen a proposé aux Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin de mettre en place un partenariat avec le Land du Bade-Wurtemberg (Landtag et Ministère de l'éducation, des sports et de la jeunesse) et l'Académie de Strasbourg sur la thématique du travail de mémoire et de la construction européenne. L'initiative est notamment soutenue par le Vice-Président du Parlement européen, M. WIELAND.

Le rapport propose d'approuver le principe d'un partenariat sur la base d'une déclaration d'intention commune, travaillée avec l'ensemble des partenaires.

Le projet de déclaration d'intention en annexe vise principalement les objectifs ci-dessous :

- promouvoir le travail de mémoire (notamment pour les jeunes) et la connaissance réciproque de l'histoire des deux pays dans la perspective d'approfondir leur partenariat ;
- favoriser une meilleure connaissance du Parlement européen et de l'histoire européenne ;
- promouvoir et concevoir des offres éducatives franco-allemandes dans ces domaines ;
- encourager les rencontres et échanges entre jeunes, les formations de multiplicateurs en lien avec le travail de mémoire (visite sur les lieux de mémoire), développer des événements en lien avec la citoyenneté et l'adhésion à l'idéal européen.

Afin de donner une portée opérationnelle à la déclaration, le projet prévoit l'adoption annuelle d'un programme d'actions concrètes.

2. Intérêt pour les Départements dans la perspective de la CeA

Cette nouvelle coopération est de nature à répondre à plusieurs priorités départementales et permettrait notamment de :

- renforcer la dynamique partenariale avec le Land voisin du Bade-Wurtemberg (par exemple dans le cadre du Comité de Coopération Transfrontalière, autour de la thématique du développement des échanges scolaires) ;
- développer un partenariat avec le Parlement européen et renforcer le soutien de la collectivité au statut de Strasbourg, capitale européenne ;
- contribuer à la construction du sentiment de citoyenneté européenne des collégiens et développer des actions éducatives communes avec les partenaires allemands.

Au vu de ces éléments, le projet revêt un intérêt particulier dans la perspective de la création de la Collectivité européenne d'Alsace.

Il est à noter que la déclaration d'intention n'oblige en aucun cas les partenaires à bloquer, aujourd'hui ou à l'avenir, des ressources financières, matérielles ou humaines.

La Commission Attractivité, du développement du département et des relations institutionnelles, réunie le 9 novembre 2020, a émis un avis favorable au principe de partenariat et à la signature de la déclaration d'intention.

La présente intervention du Département est fondée sur l'article L.1115-1 du Code général des collectivités territoriales relatif à l'action internationale de coopération.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental :

- *décide du principe de partenariat sur la thématique du travail de mémoire et de l'éducation à la citoyenneté européenne, et approuve les termes de la "Déclaration d'intention commune" à conclure avec le Parlement européen, le Landtag du Bade-Wurtemberg, le Département du Haut-Rhin, le Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports du Bade-Wurtemberg et l'Académie de Strasbourg ;*
- *autorise son Président à signer ladite déclaration, jointe en annexe à la présente délibération.*

Strasbourg, le 18/11/20
Le Président du Conseil Départemental

A handwritten signature in grey ink, consisting of a stylized 'F' followed by a long, sweeping horizontal stroke that curves upwards at the end.

Frédéric BIERRY